



droits pour le geniteur qui revient apres 3 ans d'absence?

Par **titecaramel**, le 12/05/2009 à 16:09

Bonjour

Je n'ecris pas pour moi mais pour ma soeur.

Elle avait pas tout a fait 18 ans quand elle est tombé enceinte de son copain de l'époque. Elle l'a gardé, mais son copain n'a jamais rien voulu savoir. Même la mère de ce dernier est venue pour nous dire que le petit n'était pas son problème.

Ma soeur a reconnu son fils. Après la naissance elle est restée avec lui quelques mois mais il ne venait jamais à la maison, ne demandait pas à voir son fils.

Après ça, il a quitté ma soeur.

Ma soeur a depuis qq temps, un nouvel ami, et est enceinte de lui.

Des qu'il a su ça, son ex (le geniteur de l'enfant) est allé le reconnaître derrière le dos de ma soeur.. Et la justice a assigné en justice pour avoir des droits sur le petit.

Le petit a 3 ans.. son geniteur revient.. a-t-il des droits sur le petit alors qu'il n'a jamais rien demandé, rien offert, même pas aidé ma soeur?

Après 3 ans d'absence, le petit ne le connaît même pas? qu'est-ce qu'on doit faire? qu'est-ce qu'on risque?

Merci

Par **linda2882**, le 20/05/2009 à 20:50

C'est malheureux à dire mais il m'est arrivé presque la même chose et ta soeur a fait la même erreur que moi.

Ne pas avoir laissé son compagnon (actuelle) reconnaître son enfant.

Mon ex a reconnu mon fils (à 2 ans 1/2) qui va avoir 4 ans cette année alors que mon compagnon l'élève depuis qu'il a 1 an.

Et j'ai eu le droit à tous jusque là, les insultes, les menaces, les je veux le voir puis je me pointe pas aux RDV....

Tout ça pour entendre le cœur brisé que même s'il avait logiquement perdu l'autorité parentale il aurait le droit de visite, d'hébergement, de le chercher à l'école, que s'il m'arrivait

quelque chose c lui qui gerere son compte epargne....

C malheureux a dire mais il y a tellement de femme qui se retrouve dans notre situation que quelque part, il serait temps que la loi ouvre les yeux et se pose les bonnes questions:

-pourquoi ne l a t il pas reconnue avant ?

-pourquoi revient il une fois madame de nouveaux en couple ?

-pourquoi n a t il jamais payer de pension alimentaire ?

-pourquoi n a t il jamais etait la ?

Je suis forcee de...je suis vraiment ecoeure de ces loi francaises qui donne des droits a des "geniteurs" qui se decouvrent une soudaine patenite quand ca les arrange et qui sont seulement conscient de leur droits mais oublie leur devoirs.

En tout cas je suis de tout coeur avec ta soeur j imagine ce qu elle endure et j espere qu elle verra tres bientot le bout du tunelle.

mais si je peut te donner un conseil aller voire un avocat meme si vous entamer rien il sera bien placer pour repondre a toute vos question.

Bon courage